

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Six nouvelles PME labellisées "Action Bourbre Responsable"



Le président de la CCI Nord-Isère et Jean-Christophe Milliat, président de l'association "Bourbre Entreprises Environnement", ont remis le label 2015 à Décomatic, PCAS, Serge Ferrari, SNAM, Gaudin Teintures et Bailly SAS.

Le réseau s'étoffe. Jeudi 5 mars, le président de la CCI Nord-Isère, Daniel Paraire, a remis le label 2015 "Action Bourbre Responsable" à six entreprises du territoire aux côtés de Jean-Christophe Milliat, président de l'association Bourbre Entreprises Environnement (BEE). À travers une action forte menée dans le courant de l'année 2014, ces PME ont démontré leur capacité à s'investir dans une démarche de développement durable respectueuse de cette rivière ou de ses affluents. Pour la CCI Nord-Isère, il est essentiel de faire de la prise en compte de

l'environnement un élément de différenciation dans un contexte de forte concurrence. Les entreprises récompensées lors de cette 4^e édition sont Décomatic, PCAS, Serge Ferrari, SNAM, Gaudin Teintures et Bailly SAS. Cette dernière avait déjà été lauréate du Trophée "Développement Durable" décerné par la CCI en février.

Soutenue par la CCI Nord-Isère depuis sa création en 2003, l'association BEE accompagne les entreprises et fait entendre leur voix auprès des instances locales sur les actions liées à l'amélioration de la qualité des eaux de la Bourbre. Le soutien de la

chambre consulaire se manifeste notamment par la mise à disposition d'un animateur afin d'informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les PME dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de gestion des eaux et des déchets dangereux. Daniel Paraire souligne : « Ces labels ne remplacent certes pas une norme ISO, mais ils proposent un intermédiaire intéressant à une procédure lourde en termes de moyens humains et financiers. » L'association permet aussi d'échanger sur des démarches environnementales parfois communes. C'est pratique !

S. Perrin